



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le mercredi, 11 décembre 2024 à 14h00
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 5 décembre 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

En séance publique

1. Correspondance et informations

2. Contrats, conventions

1. Acte de vente Mme Tundo Correia
2. Compromis de vente Mme Ribeiro
3. Avenant à la convention MENJE – service d'éducation et d'accueil 2024
4. Avenant au contrat Pacte Climat 2.0 – Changement vers conseiller climat externe

3. Aménagement

1. Droit de préemption « rue de l'Industrie » 1110/6372
2. Droit de préemption « rue du Soleil » 1084/6470
3. Reclassement de la parcelle communale « rue de Noertzange » 489/10427

4. Syndicats intercommunaux

1. Décision adhésion de la commune de Leudelange au syndicat intercommunal SYCOSAL

5. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux

6. Finances

1. Subsidés aux associations année 2023
2. Dons aux œuvres nationales
3. Présentation budget 2025

En séance secrète